souriait ironiquement, en regardant le secrétaire-adjoint de la Bourse du Travail...

Cependant, il y avait quelque chose de plus étrange que ce changement de juridiction.

Comment un procès dressé le 31 août, était-il appelé avant celui du 9 juillet ?

Où était donc passé celui-ci ? La légendaire et antique armoire, chansonnée par tout Saint-Amand, le récélait-elle en ses flancs poudreux ?

Les ouvriers s'émurent, ainsi que M. Caron, et des recherches furent faites pour retrouver le dossier-fantôme au Parquet de Valenciennes, mais en vain.

En fin de compte, il fallut se rendre à l'évidence : M. Massenot l'avait bel et bien conservé, si soigneusement que, sans l'insistance des intéressés et du Parquet, on ne l'eût point revu, ce qui, sans doute, n'était point pour déplaire au patron.

C'est pourquoi, miraculeusement retrouvé, le procès, après avoir été égaré quatre mois et demi, venait en audience correctionnelle du 21 novembre.

SANCTION NECESSAIRE

C'est sur ces faits scandaleux, que le prolétariat organisé de Saint-Amand a appelé l'attention du Parquet général et du Ministre du Travail.

Il s'agit de savoir si des fonctionnaires, payés grassement pour collaborer à l'œuvre de la justice et de l'ordre peuvent impunément trahir leur mandat en rendant illusoire telle ou telle loi, en se mettant ouvertement et insolemment du côté des délinquants, parce que considérables, contre les victimes, parce que prolétaires.

A Valenciennes, on a bienveillamment taxé ce que nous appelons des détournements de dossiers de « simple oubli ».

L'ironie est forte, vraiment.

M. Massenot aurait-il une mémoire si perverse, d'oublier non pas un procès, mais deux, et de ne se souvenir subitement que du plus récent, pour le faire juger en catimini ?

Les explications qu'il a pu fournir sur ce dernier point ne tiennent pas devant le texte du procès du 31 août, qui porte comme en-tête la mention : « Tribunal Correctionnel. »

Qu'il dise donc simplement qu'il se réservait d'appliquer là encore, sur le dos des ouvriers, le système des transactions amiables qui est de règle dans l'officine de son commissariat.

On s'explique mieux maintenant l'hostilité qu'il témoigna toujours aux travailleurs, y compris les notes tendancieuses, adressées aux journaux capitalistes dont il se faisait, lors des grèves récentes, le correspondant.

La première — mais non la seule — mesure qui s'impose, c'est de casser aux gages un tel homme dont au surplus, l'autorité morale est abolie, et dont la présence, dans quelque conflit que ce soit, doit être regardée par la classe ouvrière comme une insulte et une provocation.

Saint-Amand travailleur compte quelles que soient les influences mises en jeu, que cet acte d'équité et de devoir républicain ne tardera pas.

Un garçon de recettes attaqué

A NŒUX-LES-MINES

Mercredi vers cinq heures et demie du soir, M. Monsauret Alfred, 31 ans, courtier pour la succursale de Nœux, de la maison Pollet de Lens, revenait de faire des recettes chez les clients. Sur la route de Sailly-la-Bourse il a été assailli par un nommé Caly, marchand de poissons qui s'est subitement jeté sur le garçon de recettes pour lui voler sa sacoche contenant une forte somme d'argent.

Comme M. Monsauret est de forte taille et doué d'une force herculéenne, il eut vite fait de mettre hors de combat son agresseur qui est resté sur le terrain en se plaignant des coups reçus.

Plainte a été déposée à la gendarmerie et l'agresseur ne tardera pas à être arrêté.

BRIAND A CAUDRY

On sait que M. Briand, ministre de l'instruction publique, doit venir à Caudry présider la cérémonie d'inauguration d'un nouveau groupe scolaire.

Nous sommes en mesure d'annoncer que la date du voyage ministériel vient d'être fixée au dimanche 9 décembre prochain.

Drame passionnel à Bergues

On nous annonce au dernier moment, qu'un drame de la jalousie s'est déroulé à Bergues.

Un sergent du 110e a frappé de quatre coups de couteau une jeune fille, Mlle Blaovet, cabaretière en face la caserne Thémines.

Grave accident aux mines de Lens

Un mineur pris sous un éboulement.

Un grave accident s'est produit hier à la fosse n. 7 des Mines de Lens. Un boute-feu, Jules Bourrier, 53 ans, a été pris dans un éboulement survenu dans la veine Ste-Barbe Quand on le dégagea, après plusieurs heures de travail, on constata qu'il avait la clavicule gauche ainsi que plusieurs côtes fracturées. Il porte en outre de multiples contusions.

Il a été reconduit dans un état grave à son domicile, rue Coupigny, à Wingles.

Le Scandale de l'Intendance DE LILLE

Encore M. Petit ! — Un démenti « petit. » — La mémoire de M. Petit est « petite. » — L'homme doit-il être jugé sur son nom ? — Malgré M. Petit le scandale est « grand. » — On saura tout.

Nos articles successifs sur les scandales de l'Intendance ont produit un effet considérable. Mais les interviews que nous avons données de M. Delphin-Petit et de MM. Bassez père et fils ont encore accru l'émotion.

Aussi sommes-nous chaque jour assailli de sollicitations.

Celui-ci a des révélations sensationnelles à nous faire. Nous l'écoutons. Ce ne sont que misérables ragots, sans aucune importance.

Celui-là s'efforce de se mettre à l'abri en jetant la suspicion sur des concurrents.

Un autre nous vante sa probité parfaite. Nous ne l'avons jamais suspectée.

Des femmes même, se mêlent de la chose et y cherchent prétexte à vengeances !

Non, Messieurs et Mesdames, nous ne mangeons pas de ce pain-là. « Il n'a pas le poids » qui convient à notre estomac.

Si nous avons le souci de l'information, si nous sommes bien décidé à tirer au clair cette affaire de l'Intendance, nous ne sommes pas moins résolu à écarter de nos écrits, de notre récit tout ce qui ne servirait que des rancunes personnelles.

Il peut nous arriver, à nous comme à nos confrères d'être surpris dans notre bonne foi, mais nous ne négligerons rien pour que l'on ne puisse nous accuser d'avoir sciemment et volontairement dénaturé la vérité.

Or, quand on s'inspire d'une pareille ligne de conduite, on ne fait que servir la Justice.

C'est ce que nous recherchons.

Tant pis si d'aucuns nous trouvent trop au-dessus de leur petite taille ! Nous n'en continuerons pas moins à suivre le chemin que nous nous sommes tracé et dont nous ne nous écarterons pas, quoi qu'il puisse en advenir.

PAS CONTENT !

Il paraît que, mercredi, une scène d'une rare violence a quelque peu troublé les honorables spéculateurs, négociants, agriculteurs ou marchands qui ce jour-là, se donnent rendez-vous sur la Grand'Place de Lille.

Et c'est nous qui, très involontairement, aurions occasionné ce tumulte.

Entendons-nous ! C'est en reproduisant l'interview prise à M. Bassez-Grenier par un de nos collaborateurs que nous aurions fait sortir de ses gonds un honorable officier d'administration.

Très étonné de voir son nom livré à la publicité — quoi qu'il eût été mêlé au débat d'une façon nullement malveillante, cet officier aurait reproché à M. Bassez fils les propos de son père.

Il lui eût été si facile de s'adresser à nous !

Ainsi, il se serait évité de se voir cité une seconde fois et par M. Bassez fils lui-même.

Mais encore M. Bassez fils, pas davantage que M. Bassez-Grenier, n'a eu l'intention de lui être désagréable ; et nous-même, nous n'avons pas cette intention là, le sachant, au surplus, tout à fait en dehors des scandales qui nous occupent !

Il y a donc eu beaucoup de bruit pour rien.

Nous espérons que l'officier en question le reconnaîtra de bonne grâce car il n'est jamais venu à la pensée de personne de lui imputer à crime ses relations cordiales avec le capitaine A... et le principal Godfrin. *Quel est l'homme qui peut jurer de l'indéfectible probité de tous ses amis ?*

Mais après ces réflexions, évidemment très sages, qu'il nous soit permis d'émettre un vœu très modeste et personnel :

— Si nous ne confondons pas les anciens amis de M. Godfrin avec M. Godfrin, nous serions fort désireux que ceux-ci nous fissent au moins l'honneur de nous juger avec plus de réserve.

C'est un conseil amical que nous leur donnons *aujourd'hui ; car si leur campagne* de dénigrement systématique persistait, nous serions bien capable, à notre tour, de montrer les dents.

A bons entendeurs...

LE CAS DE M. PETIT

Dans le même ordre d'idées, le cas de M. Petit (Delphin) est tout aussi petit. Mais il vaut également d'être conté par le menu.

Qu'est-ce que M. Delphin-Petit ?

Il se dit « façonnier » de l'Intendance. Celle-ci lui envoie du blé et, ce blé, il le transformé en farine.

C'est chez lui, croyons-nous, que ce serait passée cette « histoire de tamis » qui valut *au capitaine Billey, la haine tenace du principal* Godfrin et à M. L..., employé civil, sa révocation brutale.

Oh ! cette histoire du tamis qui laisse très certainement intacte l'honorabilité personnelle de M. Petit, combien elle est suggestive et combien il serait regrettable que M. le capitaine Véron ou M. l'Intendant Boulay ne la tirassent pas au clair !

En tout cas, nous sommes bien décidé à l'exhumer si la Justice militaire renâclait devant son devoir qui est de chercher toute la vérité, partout où elle se trouve. Peut-être même nous déciderons-nous à devancer la Justice...

Mais, pour aujourd'hui, la question n'est pas là. Nous avons à traiter des remords de M. Petit !

Oui, M. Petit a des remords, des remords d'un ordre particulier : il regrette de s'être *épanché près d'un de nos collaborateurs* et il s'applique à reprendre tout ce qu'il lui a dit !

On se souvient que, l'autre jour, nous avons publié de lui une lettre prétendue rectificative, qui ne rectifiait rien du tout. En substance, M. Petit se plaignait que sa pensée ait été mal traduite.

Mon dieu, on ne peut évidemment pas comparer un reporter à un de ces appareils photographiques que M. Petit manie avec tant de science délicate et fine, entre deux moutures ! Mais s'il est des appareils d'une fidélité rare, il y a aussi des reporters consciencieux, scrupuleux, honnêtes, incapables de mentir. Or, tous nos collaborateurs réunissent *ces qualités à un très haut degré*, nous le disons avec orgueil.

Celui d'entr'eux qui s'est rendu chez M. Petit, voici tantôt huit jours, sans dissimuler le moins du monde sa qualité et l'objet de sa visite, a aussitôt « couché sur le papier » la relation de son entrevue avec l'aimable minotier, son interlocuteur.

Cette relation fut publiée, ici, le lendemain et ce ne fut que trente-six heures plus tard que M. Delphin-Petit amorça une vague protestation.

UNE VISITE

Nous croyions en avoir fini avec cette interview de M. Petit quand, hier soir, quatre officiers se présentèrent à nos bureaux.

L'un d'eux, fort respectable, nous expose très courtoisement ce qu'il attendait de nous.

— « Nous verons, dit-il, vous demander si vous voudriez bien insérer la note que voici. »

Et il nous remit la note que l'on va lire :

« *Je déclare que les paroles diffamatoires* » *rapportées dans l'article du journal le* » Réveil du Nord *du 24 novembre courant,* » *injurie les « Scandales de l'Intendance.* » — *Interview d'un fournisseur » ne sont* » *nullement l'expression de ma pensée.* » *Comme elles peuvent froisser de justes* » *susceptibilités*, j'ajoute, pour ne laisser » *subsister aucun doute à cet égard, que* » *c'eût été imprudent de ma part de donner* » *une appréciation sur le corps des officiers* » *d'administration en général, attendu que* » *la presque totalité d'entre eux m'est inconnue et que je n'ai aucun motif pour mettre* » *en doute leur honorabilité.* »

D. PETIT.

Lille, le 28 novembre 1906.

Après avoir pris connaissance de cette note *nous avons répondu :*

— « Nous insérerons d'autant plus volontiers ce démenti que M. Petit s'inflige à lui-même que nous avions pris soin d'atténuer les généralisations faites par M. Petit dans ses déclarations *à notre collaborateur*. C'est vous dire que nous ne considérons pas la note que vous nous présentez comme un démenti, mais comme une excuse que M. Petit vous fait trop tardivement. »

Sur ces mots l'audience prit fin et nous avons la certitude que nos honorables interlocuteurs ont emporté la conviction de notre sincérité parfaite.

D'ailleurs ne tombe-t-il pas sous le sens le plus commun que si M. Petit n'avait pas été mis en demeure de s'expliquer, il n'aurait pas laissé s'écouler une semaine avant de rédiger la note que l'on a lue plus haut ?

Vraiment, s'il fallait juger l'homme sur son nom, nous dirions qu'il est bien « petit » celui qui retine des paroles qu'il a librement données !

NOTRE ENQUETE

Nous avons continué, hier, notre enquête autour de la sensationnelle arrestation de *MM. Godfrin et Trivelli et du suicide du capitaine* A. Les renseignements que nous avons recueillis et ceux qui nous parviennent de nos correspondants régionaux, nous autorisent à affirmer que le scandale est beaucoup plus grand qu'on ne le croit généralement.

Ce n'est pas du mois de juillet dernier, comme on l'a dit, que dateraient les malversations dénoncées : elles remontent à une date beaucoup plus éloignée.

Mais, encore une fois, **on saura tout** et demain nous publierons une interview d'un gros marchand de fourrages de Condé qui contribuera à faire la lumière sur certaines collusions coupables.

L'affaire du Recrutement

Ainsi que nous l'annoncions hier, M. Delalé qui jusqu'à présent s'était occupé de cette affaire, va se reposer pendant quelque *temps, et c'est* M. Frémicourt qui continuera l'instruction. Aucun témoin nouveau ne sera interrogé avant lundi prochain.

Leman continue toujours à s'occuper de ses affaires, aidé de sa femme qui vient régulièrement lui communiquer les pièces nécessaires.

Les trois faussaires ne semblent pas trouver le temps trop long et paraissent s'habituer fort bien à leurs cellules. Peut-être d'ici peu de temps leur donnera-t-on de nouveaux compagnons, car en raison des révélations faites par les derniers témoins interrogés, des arrestations pourraient bien se produire d'un moment à l'autre.

EPHEMERIDES REGIONALES

Sifflets et gifles au Théâtres

LE 30 NOVEMBRE 1864

On jouait le Trouvère *au Grand-Théâtre de Lille, Mlle Juliette Borghèse, du Théâtre Lyrique, tenait le rôle d'Azucéna, elle achevait son air du deuxième acte. A ce moment, un coup de sifflet partit de l'orchestre, suivi immédiatement de plusieurs autres non moins violents.*

Presque aussitôt des applaudissements retentirent. Ce fut un beau tapage. Toute la salle était debout. Les artistes, interloqués, avaient quitté la scène : on baissa le rideau.

Une si belle affaire ne pouvait en rester là. C'eût été trop contraire aux traditions de l'esprit français. Comme le charivari continuait au rez-de-chaussée, le commissaire de police Descorps, descendit dans les couloirs du bas, cherchant à verbaliser.

Il commençait à prendre des noms, à côté de l'ouvreuse Elisa, quand M. Paul Moreau s'avança vivement, en criant, d'après le commissaire :

— C'est moi qui ai sifflé... Et puis, après ?

A l'instant même, arrivait, dans le couloir, M. Campomasso, administrateur du théâtre, exaspéré, on le conçoit, de tout ce qui se passait. Il aperçoit M. Moreau, avec qui il avait déjà eu maille à partir, entend ses paroles, se précipite sur lui et lui donne un soufflet.

Aussitôt, les spectateurs interviennent. Le giflé et ses amis veulent en venir aux mains avec Campomasse. Mais il a aussi ses partisans. MM. Masure et Géry Legrand prennent l'administrateur par le bras, l'entraînent hors du théâtre. Sur la place ils lui font escorte, jusqu'au Café Lalubie, où ils entrent pêle-mêle avec une autre bande qui acclame Moreau et conspue Campomasso.

Le café se trouve trop petit, on envahit la cour. Mais, le propriétaire, M. Destailleurs craignait alors pour la sûreté de son établissement. Il parla d'appeler la police, fit fermer les volets et baissa le gaz. Les manifestants durent sortir.

Arrivés sur le trottoir, ils paraissaient revenus au calme ; mais brusquement, par derrière, a-t-on dit, M. Moreau s'élança sur Campomasso, lui rendant sa gifle avec usure.

Les deux hommes s'étaient empoignés, se battant comme des gamins au sortir de l'école. Cette lutte ne prenait pas une tournure avantageuse pour l'administrateur du théâtre, un soldat, le fusilier Vignier, qui assistait au pugilat eut l'idée d'intervenir et, prenant un des adversaires à bras-le-corps, arriva à les séparer.

Les sergents de ville arrivaient d'ailleurs sur le terrain du combat ; ils emmenèrent les délinquants au poste, y compris le fusilier interventionnisie.

* * *

Après cela, on pouvait se croire revenu aux temps héroïques du théâtre de Lille. Les amateurs de vieilles histoires évoquaient le souvenir de l'affaire des Chasseurs du Berry et des trente duels provoqués en un jour par trente bourgeois contre autant de militaires qui avaient sifflé Talma sur la scène.

Mais le siècle avait marché. Le lendemain, quand après une note jugée insultante et parue dans le Propagateur *sur les événements de la soirée, Géry Legrand et ses amis allèrent demander réparation par les armes aux auteurs responsables de l'article, MM. Henri Lefebvre et Delecourt, ils trouvèrent porte de bois, et finalement on leur répondit :*

— Comme moyen de réparations, nous ne connaissons que le journal ou le tribunal.

De nouveau, il y eut des claques. Au détour de la rue des Débris-Saint-Etienne, près du Faisan-Gris, MM. Delecourt et Géry Legrand se trouvaient face à face : les coups partirent d'eux-mêmes ; l'un frappa de la canne, l'autre du parapluie jusqu'à ce que ces deux ustensiles fussent brisés, et la polémique continua dans la presse, tous les journaux faisant bande contre le Propagateur, *jusques et y compris, les inoffensives* Affiches et Annonces de chez Danel.

* * *

Les réparations par le journal ne donnant rien du tout, restait le Tribunal ; et les assignations de pleuvoir. Chacun citait son adversaire et se voyait lui-même cité à comparaître.

Entre temps, le préfet invitait Mlle Borghèse à ne plus reparaître sur la scène. Elle quittait Lille précipitamment ainsi que M. Campomasso.

L'épilogue de ces querelles s'est déroulé aujourd'hui, 30 novembre 1864, devant le tribunal correctionnel de Lille.

Tout le monde a prétendu avoir agi dans la plénitude de son droit. M. Campomasso a dit que M. Moreau lui en voulait personnellement parce qu'il lui avait interdit l'entrée des coulisses. M. Moreau a déclaré qu'en criant : « c'est moi qui ai sifflé », il s'adressait au commissaire de police et non à l'administrateur du théâtre et que de plus il n'avait pas ajouté : « Et puis après ». M. Delacour a affirmé que M. Legrand l'avait frappé le premier, et M. Legrand a soutenu le contraire.

Le tribunal voulait juger toutes les affaires ensemble, vu leur connexité ; l'avocat des principaux accusés demandait la disjonction : elle lui fut refusée, et la défense déclara faire défaut.

Sur quoi, les juges firent de la justice distributive pour tout le monde, non sans saler de préférence les accusés mal pensants.

Géry Legrand récolta 8 jours de prison et 100 fr. d'amende.

Campomasso, 1 mois de prison et 100 fr. d'amende.

H. Lefebvre et Delecourt, chacun 5 fr. d'amende et 25 fr. de dommages-intérêts au profit de Legrand et de Masure.

Géry Legrand, déjà nommé, 50 fr. d'amende pour injures et 50 fr. de dommages au profit de Lefebvre et de Delecourt.

Masure, Leleux, Destigny et de Francissi subirent la même condamnation. Moreau n'eut que 25 fr. d'amende.

N'oublions pas le fusilier Vignier. Son colonel lui a infligé 30 jours de prison. Il faut espérer qu'à l'avenir, il vivra en parfait égoïste et ne se mêlera plus des affaires qui ne lui regardent pas.

Pour copie conforme :

E. A.

LIBERTÉ

La Chine comme on le sait est un pays charmant.

Au moment où l'empire des Célestes s'européanise avec une sorte de frénésie, on ne sera pas peu étonné de voir la sollicitude que le gouvernement chinois témoigne à la presse.

La police de Pékin vient de faire savoir aux journaux chinois qu'ils jouissent de la liberté des opinions, sauf dans certains cas nettement déterminés. Mais il se fait que l'observation des instructions policières astreint les journaux à une telle prudence qu'en vérité, on se demande ce qui pourrait arriver à la presse si on ne lui accordait pas la liberté des opinions.

Les interdictions sont catalogués ; elles envisagent toutes les éventualités, au point qu'il paraît vraiment inutile de recourir à l'impression de quoi que ce soit, si on tient à ne pas goûter les charmes d'une incarcération prolongée.

Je vous accorde une liberté absolue, dit la Chine à la presse, une liberté complète de vous exprimer franchement et en toutes circonstances, mais permettez-moi avant toutes choses de vous bâillonner congrûment.

Si la famille impériale prête à la critique, abstenez-vous de tout commentaire :

Si le gouvernement a trahi les intérêts de l'empire, oubliez que vous vous en êtes aperçu ;

Si vous jugez que des modifications urgentes doivent être apportées à l'organisation de l'Etat, observez un mutisme complaisant et obstiné ;

Si vous êtes absolument certains que de hauts fonctionnaires jonglent avec les deniers de l'Etat et se livrent à de joyeuses concussions, fermez les yeux avec prudence.

Enfin, si vous avez l'intention de publier un nouveau journal, puisque la presse est libre, adressez-vous au bureau de police, qui vous accordera peut-être l'autorisation indispensable.

C'est tout à fait gracieux, comme on voit, et vraiment il serait difficile de pousser plus loin la douce fumisterie.

Décidément, la Chine est un pays charmant !

Dernière Heure

AU MAROC

L'INTERVENTION DE L'ESPAGNE

Le Ferrol, 29 novembre. — Dans les milieux maritimes, on annonce que 72 soldats d'infanterie de marine vont partir sans retard pour Cadix.

Les préparatifs militaires en vue d'un débarquement au Maroc se poursuivent activement.

Des nouvelles de source privée, que l'on vient de recevoir de Madrid, disent que l'on organisera ici une brigade d'infanterie de marine comprenant 4.000 hommes.

Ce contingent sera formé par les trois départements maritimes et embarqué pour le Maroc dans la première quinzaine de décembre ou plus tôt si les circonstances l'exigent.

On ajoute que le ministre de la guerre a décidé de faire appel à trois cents hommes de bonne volonté de l'armée de terre, pour les incorporer dans cette brigade.

On télégraphie de Carthagène :

55 soldats d'infanterie de marine viennent de partir pour Cadix pour remplir les vides résultant de l'expédition faite à Tanger, à bord du cuirassé « Pelayo » qui se trouve d'ailleurs encore dans les eaux marocaines.

Dans tous les départements maritimes, on travaille fébrilement et l'on fait de grands préparatifs pour le cas où le conflit viendrait à s'aggraver et où il serait nécessaire d'envoyer au Maroc un plusgrand nombre d'hommes et de navires de guerre.

Les commentaires sont contradictoires, mais sur toutes les côtes et dans tous les ports de guerre, l'attente est générale et grande.

LES CUIRASSES FRANÇAIS

L'ordre du départ

Toulon, 29 novembre. — L'amiral Touchard vient de recevoir de Paris un télégramme du ministre de la marine lui disant de se préparer à appareiller demain. Le télégramme a touché l'amiral à 4 h. 30.

L'explosion d'une usine

Witten, 29 novembre. — L'incendie de la fabrique de roburite qui avait éclaté dans la salle des manipulations, a gagné ensuite la salle d'emballage où s'est produite la première explosion. Le chauffeur Seiler a été projeté au loin et tué par la commotion. La chaudière a également éclaté ; le directeur, M. Franke, a été blessé à la tête, et le chimiste, M. Kurz, a été tué. Plusieurs pompiers ont été blessés.

Plus tard, de nombreux spectateurs ont également été atteints par une seconde explosion. Dans le dépôt, il y avait avant l'incendie 24 000 kilos de roburite.

On a retrouvé plusieurs cadavres carbonisés. Jusqu'à présent, on compte 26 morts, environ 50 blessés grièvement et 100 blessés légèrement.

Plusieurs maisons dans le voisinage de la fabrique ont été partiellement détruites.

UNE VILLE EN RUINES

Berlin, 29 novembre. — C'est à huit heures exactement hier soir, qu'a éclaté la première détonation de l'explosion. L'usine où elle s'est produite appartient à M. Knappmann, qui est un des plus gros fournisseurs d'explosifs du gouvernement impérial. Elle est située entre Witten et Annen, à quinze kilomètres de Bochum, au fond de cette petite Westphalie si industrielle quant aux mines, au fer, au verre et à l'acier.

Deux cents tonnes de roburite — un explosif puissant — et de grandes quantités de poudre sans fumée étaient accumulées dans des hangars spéciaux.

Lorsque la première explosion s'est produite, on l'entendit à plus de quarante kilomètres. Toute la fabrique Knappmann, certaines maisons des rues environnantes ont été démolies, projetées en débris qui formaient comme un bouquet de feu d'artifice.

Les victimes certaines et les disparus appartiennent à ce groupe de maisons.

La première stupeur passée, tout le reste de la population de la ville s'est enfuie. Bourgeois et ouvriers, fous de terreur, dévalaient sur toutes les routes, sans voix, uniquement préoccupés de fuir le plus loin possible.

C'est à ce moment, vers neuf heures, que retentit plus forte encore que la première, une seconde explosion, cette fois ruinant ou endommageant toutes les usines de Witten et d'Annen, entre autres l'usine Krupp, l'atelier central Royal des Chemins de fer de Berg-Mark ; les fonderies Dœring, Lohmann et Sœding ; la Wittener Hutte ; les usines Schulz, Brinkmann, Westermann, etc.

La ville reste déserte, désormais inhabitée. Seuls des curieux et des journalistes s'en sont rapprochés. Les trente mille habitants l'ont quittée, sauf la troupe.

De nombreuses maisons sont en feu. On craint d'un moment à l'autre de nouvelles explosions.

L'aspect de Witten en particulier est effrayant. Ruines partout. La Ruhr charrie des débris de toutes sortes, pièces mécaniques faussées, débris de tonnes calcinés et tordus cadavres mutilés...

Le chiffre des victimes est au bas mot de TROIS CENTS. Il y a celles qui, immédiatement, ont été faites par la catastrophe et qui ont été, pourrait-on dire, déchiquetées par les deux explosions sucessives, mais en même temps, il y a toutes celles qui, à l'heure présente se trouvent sous les décombres et qui, vraisemblablement, ne pourront pas être dégagées de si tôt.

Conseil de cabinet

Paris, 29 novembre. — Les ministres se réuniront en conseil de cabinet demain à 1 heure et demie au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Le nouveau ministère espagnol

Madrid, 29 novembre. — M. Moret a constitué le nouveau ministère, que le roi a approuvé.

Le comte Ramonès, qui a décrété le mariage civil, est ministre de la Justice ; le général Luques est à la Guerre ; M. Perez Cabalerro aux Affaires étrangères.

Catastrophe de chemin de fer

Un train en feu. — Nombreux morts et blessés.

New-York, 29 novembre. — Un télégramme de Dauville (Virginie) annonce qu'un train de la ligne du Sud a déraillé à Lawyers. On dit qu'il y a un grand nombre de tués et de blessés.

D'après une information, M. Samuel Spencer, président du Southern Railleroagd a été tué. Les wagons déraillés sont en feu.

COURS DES COTONS

Le Havre, 29 novembre. — Cours de clôture du marché des cotons : tendance à peine soutenue 51.50 ; Novembre 75.50 ; Décembre 73.00 ; Janvier 72.37 ; Février 72.12 ; Mars à Juin 71.87 ; Juillet 71.75 ; Août 71.25 ; Septembre 70.62 ; Octobre 69.25.

FEUILLETON du 30 NOVEMBRE — N° 263

MEMOIRES D'UN MEDECIN

Joseph BALSAMO

par Alexandre DUMAS

DEUXIEME PARTIE

LXXI

La conscience de Gilbert

Tout au contraire, Philippe se réconcilia avec sa sœur, Gilbert le vit à genoux, baisant les mains d'Andrée. C'était un espoir nouveau, une porte de salut. Si Philippe n'était pas encore monté avec des cris de fureur, c'était parce qu'Andrée ignorait complètement le nom du coupable. Si elle, le seul témoin, le seul accusateur, ne savait rien, nul ne savait donc rien. Si Andrée, foi, espoir, savait et n'avait pas dit, c'était plus que le salut, c'était le bonheur, c'était le triomphe.

Dès ce moment, Gilbert se haussa résolument jusqu'au niveau de la situation. Rien ne l'arrêta plus dans sa marche aussitôt qu'il eut recouvré la netteté de son coup d'œil.

— Où sont les traces, dit-il, si mademoiselle de Taverney ne m'accuse pas ? Et, fou que je suis, est-ce du résultat qu'elle accuserait, ou du crime ? Or, elle ne m'a pas reproché le crime, rien depuis trois semaines ne m'a indiqué qu'elle me détestât ou m'évitât plus qu'avant.

Si donc elle n'a pas connu la cause, rien dans l'effet ne trahit moi plus qu'un autre. J'ai vu, moi, le roi lui-même dans la chambre de mademoiselle Andrée. J'en témoignerais, au besoin, devant le frère, et, malgré toutes les dénégations de Sa Majesté, on me croirait... Oui, mais ce serait là un bien périlleux parti... Je me tairai : le roi a trop de moyens de prouver son innocence ou d'écraser mon témoignage. Mais, à défaut du roi, dont le nom ne peut être invoqué en tout ceci sous peine de prison perpétuelle ou de mort, n'ai-je pas cet homme inconnu qui, la même nuit, a fait descendre mademoiselle de Taverney dans le jardin ?... Celui-là n'est qu'un homme ordinaire, je le vaux bien, et je me défendrai toujours bien contre lui. D'ailleurs on ne songe pas même à moi. Dieu seul m'a vu, ajouta-t-il en riant avec amertume... Mais ce Dieu qui tant de fois vit mes larmes et mes douleurs sans rien dire, pourquoi commettrait-il l'injustice de me révéler en cette occasion, la première qu'il m'ait fournie d'être heureux ?

Au surplus, si le crime existe, il est à lui et non à moi, et monsieur de Voltaire prouve surabondamment qu'il n'y a plus de miracles. Je suis sauvé, je suis tranquille, mon secret m'appartient. L'avenir est à moi.

Après ces réflexions, ou plutôt cette composition avec sa conscience, Gilbert serra ses outils aratoires, alla prendre avec ses compagnons le repas du soir. Il fut gai, insouciant, provoquant même. Il avait eu des remords, il avait eu peur, c'est une double faiblesse qu'un homme ,un philosophe, devait se hâter d'effacer. Seulement il comptait sans sa conscience : Gilbert ne dormit pas.

LXII

Deux Douleurs

Gilbert avait jugé sainement la position *lorsqu'il disait, en parlant de l'homme inconnu* surpris par lui dans les jardins pendant cette soirée qui avait été si fatale à mademoiselle de Taverney.

— Le retrouvera-t-on ?

En effet, Philippe ignorait complètement où demeurait Joseph Balsamo, comte de Fœnix.

Mais il se rappela cette dame de condition, cette marquise de Saverny, chez laquelle, au 31 mai, Andrée avait été conduite pour recevoir des soins...

Il n'était point une heure tellement avancée qu'on ne pût se présenter chez cette dame, qui logeait rue Saint-Honoré. Philippe comprima toute agitation de son esprit et de ses sens; il monta chez la dame, et la femme de chambre lui donna aussitôt, sans hésitation, l'adresse de Balsamo, rue Saint-Claude, au Marais.

Philippe se dirigea aussitôt vers l'adresse *indiquée*.

Mais ce ne fut pas sans une émotion profonde qu'il toucha le marteau de cette maison suspecte, où, selon ses conjectures, se tenaient engloutis à jamais le repos et l'honneur de la pauvre Andrée. Mais avec un appel de sa volonté, il eut bientôt surmonté l'indignation et la sensibilité, pour se réserver bien intactes les forces dont il comptait avoir besoin.

Il frappa donc à la maison d'une main assez assurée, et, selon les habitudes du lieu, la porte s'ouvrit.

Philippe entra dans la cour en tenant son cheval par la bride.

Mais il n'eut pas fait quatre pas, que Fritz sortant du vestibule et apparaissant au haut des degrés, vint l'arrêter avec cette question :

— Que veut Monsieur ?

— Philippe tressaillit comme à un obstacle imprévu.

Il regarda l'Allemand en fronçant le sourcil, comme si Fritz n'eut pas accompli un simple devoir de serviteur.

— Je veux, dit-il, parler au maître du logis, au comte de Fœnix,répliqua Philippe en passant la bride de son cheval à un anneau et en marchant vers la maison, dans laquelle il entra.

— Monsieur n'est point chez lui, dit Fritz, en laissant cependant passer Philippe, avec cette politesse d'un serviteur bien dressé.

Chose étrange, Philippe semblait avoir tout prévu, excepté cette simple réponse.

Il demeura un instant interdit.

— Où le trouverai-je ? demanda-t-il.

— Je ne sais, Monsieur.

— Vous devez savoir cependant ?

— Je vous demande pardon, Monsieur ne me rend pas de comptes.

— Mon ami, dit Philippe, il faut pourtant que je parle à votre maître ce soir.

— Je doute que ce soit possible.

— Il le faut : c'est pour une affaire de la plus haute importance.

Fritz s'inclina sans répondre.

— Il est donc sorti ? demanda Philippe.

— Oui, Monsieur.

— Il rentrera sans doute ?

— Je ne crois pas, Monsieur.

— Ah ! vous ne croyez pas ?

— Non.

— Très bien, dit Philippe avec un commencement de fièvre ; en attendant, allez dire à votre maître...

— Mais j'ai l'honneur de vous dire, répliqua imperturbablement Fritz, que Monsieur n'est pas ici.

— Je sais ce que valent les consignes, mon ami, dit Philippe, et la vôtre est respectable ; mais elle ne peut, en vérité, s'appliquer à moi, dont votre maître ne pouvait prévoir la visite, et qui viens ici par exception.

— La consigne est pour tout le monde, Monsieur, répondit maladroitement Fritz.

— Alors, puisqu'il y a consigne, dit Philippe, le comte de Fœnix est ici.

— Eh bien ! après ? dit à son tour Fritz, que tant d'insistance commençait à impatienter.

— Eh bien ! je l'y attendrai.

— Monsieur n'est pas ici, vous dis-je, répliqua-t-il ; le feu a pris il y a quelque temps à la maison, et, à la suite de cet incendie, elle est devenue inhabitable.

— Tu l'habites cependant, toi, dit Philippe maladroit à son tour.

— Je l'habite comme gardien.

Philippe haussa les épaules en homme qui ne croit pas un mot de ce qu'on lui dit.

Fritz commençait à s'irriter.

— Au reste, dit-il, que monsieur le comte y soit o un'y soit pas, on n'a pas, soit en sa présence, soit en sonabsence,l'habitude de pénétrer chez lui de force ; et, si vous ne vous conformez pas aux habitudes, je vais être contraint...

Fritz s'arrêta.

— A quoi ? demanda Philippe s'oubliant.

— A vous mettre dehors, répondit tranquillement Fritz.

— Toi ? s'écria Philippe, l'œil étincelant.

— Moi, répliqua Fritz reprenant, avec le caractère particulier à sa nation, toutes les apparences du sang-froid, à mesure que grandissait sa colère.

Et il fit un pas vers le jeune homme, qui, exaspéré, hors de lui, mit l'épée à la main.

Fritz, sans s'émouvoir à la vue du fer, sans appeler, peut-être d'ailleurs était-il seul, Fritz saisit à une panoplie une espèce de pieu armé d'un fer court, mais aigu, et s'élançant sur Philippe en bâtoniste plutôt qu'en escrimeur, il fit, du premier choc, voler en éclats la lame de cette petite épée.

Philippe poussa un cri de colère, et s'élançant à son tour vers le trophée, chercha à y saisir une arme.

En ce moment, la porte secrète du corridor s'ouvrit, et, se détachant sur le cadre sombre, le comte apparut.

— Qu'y a-t-il, Fritz ? demanda-t-il.

— Rien, Monsieur, répliqua le serviteur en abaissant son épieu, mais en se plaçant comme une barrière en face de son maître, qui, placés sur les degrés de l'escalier dérobé, le dominait de la moitié du corps.

—Monsieur le comte de Fœnix, dit Philippe, est-ce l'habitude de votre pays que les laquais reçoivent un gentilhomme l'épieu à la main, ou est-ce une consigne particulière à votre noble maison ?

Fritz abaissa son épieu, et, sur un signe du maître, le déposa dans un angle du vestibule.

— Qui êtes-vous, Monsieur ? demanda le comte, qui distinguait mal Philippe à la lueur de la lampe qui éclairait l'antichambre.

— Quelqu'un qui veut absolument vous parler.

— Qui veut ?

— Oui.

— Voilà un mot qui excuse bien Fritz, Monsieur ; car, moi, je ne veux parler à personne, et quand je suis chez moi, je ne reconnais à personne le droit de vouloir me parler. Vous êtes donc coupable d'un tort vis-à-vis de moi ; mais, ajouta Balsamo avec un soupir, je vous le pardonne, à la condition cependant que vous vous retirerez et ne troublerez pas davantage mon repos.

— Il vous sied bien, en vérité, s'écria Philippe, de demander du repos vous qui m'avez ôté le mien.

— Moi je vous ai ôté votre repos ? demanda le comte.

(A suivre).